

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Contre la Dépopulation

La commission extra-parlementaire de la dépopulation a été solennellement inaugurée mercredi dernier par M. Waldeck-Rousseau qui a prononcé une allocution dont voici les principaux passages :

Le problème de la dépopulation, si l'on s'en rapporte seulement à la définition implicite que le mot comporte, est, en effet, un des plus vastes, des plus complexes qui puissent se présenter à l'esprit ; on peut dire que presque toutes les questions qui sont actuellement à l'ordre du jour, tous les phénomènes d'ordre physique ou physiologique, qui préoccupent si vivement l'opinion, sont autant de questions qui touchent à celles que vous aurez à examiner.

J'ai eu l'occasion de déclarer au Sénat que cette question avait deux faces : il résulte, en effet, des statistiques de ces cinquante dernières années, que l'on ne naît pas assez en France et que l'on y meurt trop ; il y a par conséquent une question de natalité et une question de mortalité.

A vrai dire, une des faces de ce problème est déjà plus éclairée que l'autre ; tout ce qui touche à la mortalité a fait, déjà, l'objet de travaux extrêmement importants d'enquêtes très complètes ; des commissions ont, sur ces différents points, formulé leurs appréciations et dégagé leurs conclusions ; je parlerai notamment de la Seine et de Seine-et-Oise vis-à-vis de la tuberculose et qui a donné à ses études des conclusions très intéressantes et très précises ; l'alcoolisme est un fait qui touche de près à la dépopulation ; la propagation des maladies contagieuses, la prostitution, pour appeler le fleau d'un seul mot, est aussi une question qui touche au redoutable fleau dont vous aurez à chercher la solution.

Parmi les sujets de cet ordre, il en est un que je me permets de recommander tout particulièrement à votre attention, c'est ce qu'on pourrait appeler la défense du premier âge contre la mortalité infantile qui est une des causes les plus graves de la dépopulation dont nous souffrons.

Le discours du président du Conseil a été chaleureusement applaudi. Puis, M. Magnin, sénateur, président de la commission, a remercié M. Waldeck-Rousseau d'avoir bien voulu ouvrir les travaux de cette grande commission.

Et maintenant que vont faire les graves et importants personnages que l'on a groupés en vue de solutionner une des questions qui intéressent le plus l'avenir du pays ?

Nous souhaitons qu'ils fassent de la bonne besogne. Mais, nous restons sceptique quand aux résultats, attendu qu'avec les fonctionnaires, que personne ne nous envie, les plus minces progrès sont empêchés.

La routine, l'esprit réactionnaire, l'éternel besoin de tracasserie qui animent nos ronds de cuir administratifs sont un obstacle insurmontable contre lequel, trop souvent, la loi elle-même reste impuissante.

A nos Fidèles Lecteurs

M. HUBY rappelle que son journal, absolument libre de toute attache à aucun parti politique, est à la disposition de tout républicain qui désire faire des articles quelconques d'intérêt public.

Il serait heureux s'il pouvait trouver le précieux concours (le Journal de Nanterre étant maintenant très apprécié de la population) d'un groupe de rédacteurs bien décidé à soutenir les véritables intérêts de notre cité.

LES VÉTÉRANS A BUZENVAL

Discours de M. le Général Cuny

Mes chers camarades, Il est des devoirs indispensables, mais parfois biens cruels à remplir. Après l'anniversaire de Champigny, c'est celui de Buzenval qui m'oblige de nouveau de rappeler devant vous le souvenir d'un des plus sanglants combats du siège de Paris. Pour la neuvième fois, les sections des Vétérans de la Seine et de Seine-et-Oise viennent au nom de la Société toute entière transporter sur le champ de bataille du 10 janvier 1871 le témoignage de leur admiration, de leur reconnaissance et de leur respect aux vaillants soldats tombés pour la patrie dans cette terrible journée. Cette persistance dans l'accomplissement d'un pèlerinage vraiment patriotique est digne de tous les éloges. Notre association, par son essence même, est désignée comme la gardienne vigilante des nobles coutumes dont l'observation élève l'homme au-dessus de ses préoccupations journalières, le grandit et le rend meilleur.

De ces coutumes, aucune ne paraît plus nécessaire et plus louable que celle d'honorer la mémoire des citoyens qui ont donné leur vie pour la défense du sol national et quelquefois, avec leur vie, ces faveurs précieuses dont la nature les avait généreusement doués : l'enthousiasme, le talent, l'esprit, le génie même. Souvenez-vous des Gustave Lambert, des Peloux, des Coriolis, des Henri Regnaud. Ici ont succombé dans une lutte héroïque des soldats de tous les âges, des hommes de toutes les conditions, des volontaires de valeur intellectuelle et morale très différente, mais la mort les a fait égaux à nos yeux, également chers à nos cœurs.

Quelques jours après cette sortie dernière et désespérée, Paris capitulait et la guerre était close par un traité impitoyable que notre conscience ne ratifiera jamais.

Il est permis de se demander après un pareil résultat si tant de sang n'a pas été versé inutilement, si tant d'actes de dévouement et de vaillance n'ont pas été accomplis en pure perte ! Non, messieurs, ne le pensez pas !

Non seulement ces glorieuses et chères victimes nous ont laissé une grande leçon d'amour de la patrie, mais la douleur de leur perte nous a fait réfléchir et nous a fait reconnaître que dans cette guerre fatale nous avions

encouru une part de responsabilité par l'abandon de nous-mêmes pendant de longues années entre les mains d'un souverain absolu. Dès lors, le peuple français, réveillé brutalement de son aveugle confiance par des désastres sans précédents, a compris que le salut était en lui seul et il a repris pour toujours sa liberté et ses droits.

Ce progrès de notre nation vers une condition plus digne et meilleure a été payé bien chèrement, mais c'est une loi de nature que tout enfantement se fait dans la douleur ou tout au moins dans un grand effort physique ou moral. Ouvrons notre histoire et nous y verrons que la France a traversé des crises terribles et sanglantes pour passer d'abord de l'anarchie féodale à l'unité monarchique, pour conquérir ensuite les droits de l'homme et s'acheminer peu à peu vers la liberté.

Combien l'humanité devra-t-elle encore subir d'épreuves semblables avant d'atteindre l'ère de la justice et de la fraternité des peuples ?

Beaucoup d'esprits distingués, ouverts aux idées généreuses, pensent qu'à l'heure présente chaque peuple a fait une suffisante moisson de gloire militaire pour que son orgueil soit satisfait et que le moment est venu, au lieu d'en appeler aux armes, en cas de conflit entre deux nations, de recourir à la décision suprême d'un tribunal international, mais quand on voit les iniquités qui se passent de nos jours sur certains points du globe, on est tenté de penser que ces idées généreuses appartiennent encore au domaine de l'utopie. Cependant ne désespérons pas, mes chers camarades, parce que le progrès, malgré toutes les entraves, malgré les recommandements qui lui sont imposés poursuit imperturbablement sa route et ne peut être arrêté par personne. Est-ce en partie sous l'influence de cette morale supérieure ou seulement pour d'autres causes que la renouveau de nos armes de nos malheurs de 1870 semble ajournée à une date indéfinie ?

De pareilles considérations sont bien éloignées sans doute des sentiments qui bouillonnent toujours dans vos cœurs et qui sont naturellement ravivés par la vue de ce champ de bataille où beaucoup d'entre vous ont joué leur vie aux côtés de camarades moins heureux qui ont été frappés et qui sont tombés pour ne plus se relever. Ces souvenirs vous rient bien haut qu'il ne faut pas oublier. Non, Messieurs, il ne faut pas oublier, et c'est pas un Lorrain du pays annexé qui pourrait vous tenir un autre langage. Il y a des conquêtes qui blessent tous les sentiments humains et qui semblent arrêter le développement de la civilisation, ce sont celles qui séparent par la violence des provinces de leur patrie de fait et d'élection. Celles-là nous ne les admettrons jamais !

Mais ne pensez-vous pas que la revanche tant désirée peut être cherchée par d'autres moyens que par des combats nouveaux dont le sort est toujours incertain et qui auraient comme moindre inconvénient d'éterniser la haine entre deux grands peuples.

C'est pas par des provocations maladroites et dangereuses, ni par des fantaisies lancées à tort et à travers qu'on peut servir utilement une cause aussi passionnée, mais bien plutôt par une politique sage, habile et hardie qui saura saisir l'occasion favorable et qui s'appuie dès maintenant sur une grande alliance étrangère et sur une

armée forte par le nombre, redoutable par sa discipline et par sa pratique des manœuvres de guerre. Si c'est ainsi, mes chers camarades, que vous entendez réparer le passé, il faut dès maintenant, préparer vos enfants à soutenir après vous, si c'est nécessaire, vos revendications jusqu'au moment où satisfaction leur sera donnée par les gouvernements de notre pays.

Pour préparer vos enfants à un pareil devoir, est-il rien de meilleur que de les accoutumer à venir ici chaque année retremper dans le souvenir et le culte de nos glorieux morts leurs résolutions et leurs espérances ? Vive l'Alsace et la Lorraine. Vive la France intégrale et glorieuse.

Sonnet

A Mlle M. F. respectueux hommage.
Lorsque le front battu par l'immense temple
Du malheur, assailli par ses injustes coups,
Et résigné pourtant, j'avais baissé la tête,
Pour me reconforter je n'ai trouvé que vous !
Sur la route fatale où rien ne vous arrête,
Étroit chemin bordé d'épines et de houx,
Seule, vous n'avez pas insulté ma défaite,
Vous m'avez soutenu vous seule, contre tous !...

Vous dressant devant eux, compatissant et fier,
Vous avez resplendi sous la pure lumière
Comme un ange ému, que ma détresse émeut,
Sans vous je succombais sous leur colère impie,
Car l'homme pour lutter a besoin, dans la vie,
De la main d'une femme ou d'un regard de Dieu !...

G. L. POULARD.

VINS

ROUGE DE TABLE
Garanti Naturel
Provenance directe, titrant 8° 1/2 à 9°

La Pièce de 225 litres 45 FR.

BLANC DU GERS
EXTRA

La Pièce de 225 litres 65 FR.

Franco domicile, CONGÉ compris
Ces Vins ne sont livrés qu'en pièces.
Demander échantillons à M. LACHANT,
3, Place de la Fête, Nanterre.

SYNDICAT de la PRESSE SUBURBAINE
3, Rue de Milan, PARIS (IX^e Arr^t)

COMITÉ

Le banquet annuel du syndicat de la Presse Suburbaine qui devait avoir lieu le Samedi 15 Février 1902, à 7 h. 1/2 très précises, dans les salons Bonvalet, 85, rue Charlot, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des ministres, est reculé par suite d'empêchement de M. le Président du Conseil au Vendredi 28 Février.

Ces dates sont spécialement conviées à cette fête.

VINS naturels de PROPRIÉTAIRES
ROUGE 9° la pièce de 220 litres, fût perdu, 40 fr.
BLANC SEC 9°, la pièce de 220 litres, fût perdu, 60 fr.
Prix fixes et Réels, rendu gare acheteur. Port et congé payés. Paiement 90 jours net, 30 jours 2 0/0, contre remb^t, 3 0/0. Echantillon 0 fr. 60.
S'adresser à M. le Régisseur du GLOS LACOMBE, à AUBAIS (Gard).

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE
paraissant le Dimanche
Directeur : JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS

ABONNEMENTS :
Paris et Province, Un an... 30 fr.
étranger... 36 fr.
Le Numéro : 60 Centimes

MOUVEMENT COMMERCIAL
REVUE DU MARCHÉ INTÉRIEUR
(Statistiques hebdomadaires)
REVUE DU MARCHÉ EXTÉRIEUR
(Modifications douanaires, etc.)

MOUVEMENT FINANCIER
Bourse de Paris. - Cours et Revue des
de changes. - Bourses étrangères
etc.

A VENDRE
Fonds de Menuiserie
MATÉRIEL NEUF

Occasion Exceptionnelle
Prix Modérés
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
ou
A LOUER
Maison de Commerce pour Marchand
devins et Hôtel meublé, ayant Jardin
et Bosquets et grandes Ecuries.
S'adresser Chemin de Courbevoie,
(Carrière aux Loups), chez
M. Prépost.

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

Bachelet père
ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROXNOT
MAUMONT Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent
par la qualité et le soin de la confection
et leurs prix modérés.

Achille CAT
GÉOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE
Vente et acquisitions de terrains
et maisons, gérance de propriétés
(expansions), recherches cadastrales
et d'égouts, etc.

Levés de plans, nivellement, projets
de canalisation d'égouts, routes,
chemins de fer, tramways, etc.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave
Coke N° 0... 2 00 Rendu en Cave
N° 1... 1 95
gros criblé... 1 85
Grésillon... 1 10
Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

MEFIEZ-VOUS DES EAUX DITES DE TABLE

Les eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service
de Table de L.L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice de Russie
pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL (S.-et-O.)
LIVRAISON A DOMICILE

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL
Anc^{te} Maison LEHIBULLE
E. Deslandes
Successeur
Horloger de la Ville
et de la Compagnie des Tramways
de Paris à Saint-Germain
Remontages de Pendules à l'Année
Réparations en tous genres
Fantaisie Riches, Articles de Fumeurs
Bijouterie Religieuse
Bijouterie Or et Argent
Bijouterie Diamants et Or
Pendules en tous Genres
Coussins pour Couronnes de Mariés
Montres or, argent
nickel, simples et compliquées
Seul dépositaire de la Montre « CMEGA » qui
a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1890.
ACHAT D'OR & D'ARGENT
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS

Pharmacie Parisienne de 1^{re} Classe

EN FACE LA CASERNE
66, Avenue de Paris, RUEIL

Ici tous les médicaments à partir de ce jour seront vendus strictement
aux prix des pharmacies de Paris. Ils sont toujours de 1^{re} choix et récents,
les ordonnances y sont faites avec un soin scrupuleux et à des prix très
modérés. la clientèle qui augmente tous les jours en est la meilleure
preuve avec les remerciements des clients très contents des bons produits
et des prix réduits obtenus.

La Pharmacie prépare depuis plus de 20 ans :
1^o Les Pilules contre la migraine et maux de tête, plus actives que
l'aspirine, prix 0.75 la boîte.
2^o Pour guérir radicalement les Dartres, Eczéma, Boutons, Acné,
Clous, Démangeaisons et toutes maladies de la
peau, servez-vous de la Pomme de Docteur Prout, prix : 1.50 le pot.
3^o Le dépuratif végétal LEMAIRE, pour les enfants faibles
qui ont des boutons ou de la
gourme, c'est le plus puissant dépuratif fortifiant, prix : 2 fr. le flacon.
4^o La Poudre contre les maux d'estomac, elle calme immédiatement
les fortes crises et rétablit les fonctions, prix : 2.50
5^o Le Vin Tonique reconstituant à base de Kala, Kina, Coca,
glycérophosphates : c'est le plus puissant
réparateur pour les personnes faibles, il redonne vite des forces.

6^o L'Eau antiapoplectique contre les coups de sang et le
paralyse.
7^o La Lotion populaire du D^r Prout, guérit les douleurs les
plus fortes de Rhumatismes, Gouttes,
douleurs articulaires et musculaires, avec elle on peut se mouvoir à 2 ou 3
jours après, prix : 3.75.
8^o L'injection infaillible LEMAIRE et les Capsules de
Sants, guérison en 3 jours, avec
très peu de dépense.

9^o Les Dragées Lemaire contre les pâles couleurs, Pâle-
mie, les pertes blanches, l'infir-
mité difficile des jeunes filles, elles ne constipent pas, aussi le D^r Déléme, à
Paris, les ordonnait tous les jours, 1.10 le flacon.
10^o Le Baume Suisse remède véritable pour guérir les cors sans
piéds, oignons, etc.
11^o Le Sauveur sirop pectoral de St-Pierre : aussitôt qu'on a pris
une cuillerée de ce sirop, la toux diminue rapidement,
la respiration redevient calme, l'oppression cesse, on dort tranquillement
dès la 1^{re} nuit. Avec lui plus de bronchite, plus d'asthme, de croup, ni coqueluche,
guérison garantie assurée, Prix : 1 franc.

12^o La Tisane pectorale dépurative LEMAIRE enlève les
boutons et toute l'inflammation
du corps, prix : 0.40 la boîte.
13^o La Poudre de Propreté pour la tête des enfants, prix :
0.20 le paquet.
14^o Huile de Foie de Morue le litre 1.50.

Grand Dépôt de Ceintures Ventrières, Bandages, Bas à Varices
PRIX TRÈS RÉDUITS

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 26, r. St-Germain, Nanterre

L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatois
et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE

RESTAURATEUR
Mairie de la Chaux et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts
de Bezons et de Dougival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVÉ - CAFÉS - BIÈRES - JEUX DIVERS
Chambres Meublées - Grand Salon de Sociétés - Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Balgnades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de
Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner
et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, RÉPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome - Garage de Bicyclettes - Pompes à Pneumatiques
NOTA. - APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots

en tous genres

L. SCALIER

prévient les habitants
que pour cause
d'agrandissement
ses
Ateliers

24,
Rue de Marly

Pour les Commandes
et Renseignements
S'ADRESSER à RUEIL
9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

LA RHAMNINE

Tisane dépurative, laxative, rafraîchissante
Souveraine contre boutons, clous, furoncles, la constipation, les étourdissements
Le Flacon, 2 fr. 50

Vin Toni-Apéritif Pepto-Ferrugineux

Le plus énergique, le plus complet des fortifiants
Le Flacon, 2 fr. 15 - Le Litre, 4 fr. 75 (verre compris)

SIROP TONI-DEPURATIF

à base de Jus d'Herbes, Iode et Glycérophosphates
Recommandé aux Enfants faibles qui manquent d'appétit et ne peuvent supporter
l'Huile de Foie de Morue
Le Flacon, 2 fr. 15 - Le Litre, 4 fr. 75 (verre compris)

PHARMACIE NOUVELLE

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face l'Arrière de Chemin-de-Fer)
La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes
prix que les Pharmacies-Drogues de Paris.
GARANTIE-SECURITE

Machines à Coudre

VELOCIPÈDES

Réparations, Fouritures et Accessoires

Renouard PASSA & C^{ie}

20, rue de Maurepas, 16, RUEIL



Nous espérons que les amis qui s'intéressent à notre syndicat voudront bien nous faire l'honneur d'y assister. Prière de nous envoyer l'adhésion avant le 22 février.

La cotisation, payable à l'entrée, est de 8 francs par personne.

MAIRIE DE NANTERRE

AVIS

d'Enquête de Commodo et Incommodo

Les Sieurs Prioux et C^{ie}, demeurant, à Paris, impasse Reille, 3 et 5, ont présenté au Préfet de Police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une fabrique de papier, au lieu dit « Le Chemin de l'île », à Nanterre.

Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre cet établissement ou à faire des observations à son sujet, devront les faire connaître au Maire de cette commune, dans le délai de dix jours, à compter du jour de l'apposition de la présente affiche.

La demande et les plans de l'établissement sont déposés pendant l'enquête, à la Mairie de Nanterre.

Nanterre, le 2 février 1902.

Nouvelles Locales

Dames Françaises

Une conférence devait être faite, le vendredi 14 février, dans la salle de la Mairie, par M. le Docteur Vincent. Le conférencier étant empêché ce jour-là, elle sera reportée au vendredi 21.

Le conférencier traitera de *L'Alcoolisme*.

Concours de pompes

Une réunion générale du Comité d'organisation aura lieu le lundi 10 février, chez M. Bouy, café de la Gare, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du soir :
Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Organisation de la quête.
Tombola au profit de la Crèche et de la Caisse des Ecoles.

Divers.

Le Conseil de revision

Les opérations du Conseil de revision auront lieu cette année à la mairie de Puteaux, le 14 mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

Les Prévoyants de l'Avenir

Les Prévoyants de l'Avenir habitant Nanterre sont informés qu'une réunion sera tenue à la Mairie de Nanterre aujourd'hui dimanche, 9 février, à 10 heures du matin, dans le but de former une section en cette localité.

Les personnes désireuses d'apporter leur adhésion à cette Société, sont instamment priées d'assister à cette réunion où les statuts leurs seront communiqués en même temps qu'un registre d'inscription sera à leur disposition.

Nanterre, le 6 février 1902.

Un groupe de Prévoyants.

N. B. — Les Prévoyants qui ne pourraient pas assister à cette réunion, sont priés de faire connaître leur adresse à M. Gontier, secrétaire de la Mairie, tous les jours, de 10 heures à 4 heures.

Vol

Dans l'après-midi de dimanche dernier, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Demary, 23, rue Paul-Bert, pendant son absence, en passant par le sous-sol. Ils ont vidé les armoires, fouillé les lits, mais n'ont eu le temps d'emporter que quelques objets de menuiserie.

La police a ouvert une enquête.

TIRAGE AU SORT

Nombre d'inscrits : 356. Nanterre 90, Puteaux 186, Suresnes 74.

Alboux, 297. André, 137. Balzac, 200. Barbier, 80. Baroiller, 79. Bellemère, 36. Bertoche, 277. Bey, 356. Billebault, 341. Bontemps, 72. Bourgeois, 63. Boussat, 107. Bouvier, 48. Breton, 121. Brissot, 283. Brossard, 28. Burokel, 306. Chandon, 125. Delcroix, 308. Demerlé, 310. Diabhy, 37. Dubois, 317. Dubouix, 126. Duet, 330. Duplat, 293. Durepair, 239. Duval, François-Baptiste, 112. Duval, Léon-Jules, 35. Falco, 259. Fehrenbacher, 183. Fiseux, 16. Fontaine, 1. Fréchou, 10. Gaudy, 242. Gautier, 50. Gélain, 44. Giavi, 6. Guillet, 269. Hémon, 190. Heuzé, 182. Holopherne, 41. Housard, 338. Hue, 263. Jacob, 336. Jarry, 340. Jeannin, 82. Joubert, 224. Knopf, 201. Laine, 288. Lasserve, 67. Leclerc, 203. Lecomte, 146. Le Monnier, 188. Leroux, 221. Leroy, Emile, 299. Le Roy, Yves-Marie, 38. Le Strat, 235. Libaude, 213. Longuet, 273. Louvet, 30. Maës, 153. Mallet, 294. Marcot, 320. Marquillier, 230. Mayat, 215. Mesanti, 292. Meunier, Frédéric, 19. Meunier, Louis-Joseph, 343. Mizard, 212. Morel, 279. Navin, 214. Nibault, 47. Oursel, 278. Panlop, 21. Patard, 342. Peiroux, 110. Petit, 88. Pinot, 137. Quatrebeufs, 8. Quesnelle, 64. Rémoad, 318. Remy, 326. Renard, 53. Rehty, 265. Ruaud, 234. Touzet, 57. Trévalinet, 83. Trognon, 18. Trouillet, 87. Vallée, 248. Vannereau, 56. Varlet, 12. Vaugon, Almiré, 71. Vaugon, Modeste, 323. Vêjux, 238. Voitel, 196.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L'an 1902, le 26 janvier, à 2 heures de l'après-midi, les membres de la Société de Secours Mutuels se sont réunis en Assemblée générale ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. Gautier, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le secrétaire procède au 1^{er} appel nominal et à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juillet dernier, lequel mis aux voix est adopté à l'unanimité.

En l'absence du trésorier, M. le Président donne lecture du compte rendu financier de l'année 1901, se résumant ainsi :

Recettes : 9.385 fr. 55 c. ; dépenses : 8.403 fr. 95 c. ; boni de l'exercice : 981 fr. 60 c. ; avoir social au 31 décembre 1901 : 100.039 fr. 09 c.

M. le Président est heureux du résultat financier de l'exercice et demande avant de le mettre aux voix si quelqu'un a des observations à formuler.

M. Clave demande la parole et fait quelques observations au sujet de la disposition du compte rendu financier relativement à quelques sommes qui, à son avis, ne sont pas à leur place.

M. le Président et ensuite M. le Vice-président répondent à l'observation de M. Clave et lui font remarquer que dans le compte rendu financier succinct adressé à tous les sociétaires, il y a certains détails qui ne peuvent y figurer.

M. le Président fait observer que le solde en caisse du trésorier étant supérieur à la somme prévue par l'article 69 des statuts, il y a lieu de verser une somme de 2.000 francs à la Caisse des dépôts et consignations et demande à l'Assemblée de vouloir bien autoriser le trésorier à remplir cette formalité.

M. Coneradt demande qu'au lieu de déposer de l'argent à la Caisse des dépôts et consignations on augmente les retraits.

M. le Président lui répond qu'il ne serait pas prudent de négliger ce versement, qu'après une bonne année il peut y en avoir plusieurs de mauvaises, cet argent deviendrait alors très utile.

M. Clave demande si l'on ne pourrait pas augmenter de 20 francs la rente des retraités ; au lieu de déposer 2.000 francs

à la Caisse des dépôts et consignations on ne verserait que 100 francs.

M. le Président, tout en se ralliant à cette proposition, estime qu'une somme de 10 francs par retraite serait suffisante et après avoir examiné le nombre des retraités qui est de 64, il propose à l'Assemblée de voter un supplément de 10 fr. aux rentiers de 1901, qui ne touchent actuellement que 30 francs de pension.

Cette proposition votée à main levée est adoptée à l'unanimité, moins 6 voix contre.

L'Assemblée autorise le trésorier à faire un versement de 1.000 francs à la Caisse des dépôts et consignations.

Le compte rendu financier de 1901 mis aux voix est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée ratifie les admissions comme membres actifs de : MM. Thiébaud, De Mil Alphonse, Jourdain, Lecomte, Le Prisé, Plainchamp, Papillon, Veillard, Dauvergne, Gosmas, Delaunay Paul et Mme De Mil Alphonse.

Sont admis à la retraite : Mme Decousu et M. Boivin, lesquels remplissent les conditions prévues par l'article 63.

M. le Président fait part d'une proposition de M. Hébert consistant à fêter par un banquet populaire les premiers 100.000 francs de la société.

Ce banquet pourrait avoir lieu dans la première quinzaine de mars, un dimanche à midi, le prix serait au plus de 4 francs par tête, M. le Président fera une démarche auprès de M. Deschanel, président de la Chambre des députés pour le prier d'accepter la présidence d'honneur de cette fête de la Mutualité.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. Clave demande si les intérêts produits par les fonds disponibles à la Caisse des retraites peuvent être touchés et dans le cas où ils seraient aliénés qu'elle est la subvention que l'Etat accorde de ce fait.

M. le Président répond que les sommes déposées à cette caisse, ainsi que les intérêts sont aliénés ; qu'en ce qui concerne une subvention, il ne croit pas que l'Etat en accorde, mais que ne pouvant pas préciser cette question il s'en informera et fera connaître à la prochaine assemblée les résultats de ses démarches.

M. le Président informe ensuite l'Assemblée que les pouvoirs des membres du bureau et du conseil d'administration, à l'exception du président, prennent fin au mois de juillet prochain et qu'en conséquence l'Assemblée générale de juillet aura à procéder à des élections.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le secrétaire procède au deuxième appel nominal.

INFORMATIONS

Dégrèvement des petites cotes foncières

Le dégrèvement des petites cotes foncières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas au total pour le part de l'Etat et pour le même contribuable la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897, sera de nouveau effectué en 1902. Les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1901 obtiendront d'office et sans nouvelle déclaration en 1902 la même remise d'impôt qu'en 1901, à la condition qu'ils ne soient pas imposés en 1902 à plus de 20 fr. (part de l'Etat) de contribution personnelle-mobilière, qu'ils n'aient aliéné la propriété ou l'usufruit d'aucune des parcelles de terrain comprises dans les cotes figurant sur la déclaration qu'ils ont faite en 1898, 1899, 1900, ou 1901 pour obtenir la première fois le dégrèvement et qu'ils n'aient acquis la propriété ou l'usufruit d'aucune nouvelle parcelle de terrain.

La formalité d'une déclaration nouvelle n'est maintenue qu'à l'égard des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1901, mais qui y au-

ront droit pour 1902, et de ceux dont la situation se sera modifiée à raison d'acquisitions ou d'aliénations d'immeubles et qui, malgré ces modifications, se trouveront encore dans les conditions voulues pour obtenir un dégrèvement.

Des formules de déclaration doivent être mises gratuitement à la disposition des contribuables, à la mairie.

Les billets de retour sur les lignes de banlieue

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest vient de soumettre à l'administration supérieure une proposition ayant pour objet de porter à deux jours, à titre d'essai et pour une période d'une année, la durée de validité des billets d'aller et retour délivrés sur ses lignes de banlieue.

La date des Elections

D'après certains officieux, la date des élections législatives aurait été fixée au 13 ou au 20 avril au plus tard. Or, la plupart des députés, qui cumulent le mandat de législateur avec celui de conseiller général, manifestent une opposition très vive au projet de M. Waldeck-Rousseau.

Ils font remarquer que, si le premier tour de scrutin a lieu le 20 avril, la session des Conseils généraux se trouvera placée en pleine période électorale, c'est-à-dire du 7 au 13 avril ! Les députés conseillers généraux se trouveront donc, pendant cette session, dans l'impossibilité de faire campagne. Aussi se proposent-ils de demander au Gouvernement de fixer la date des élections au 4 ou au 11 mai.

Chronique Théâtrale

A L'ODEON

M. Ginisty vient de recevoir, pour être représenté cette saison, une adaptation scénique de *Résurrection*, de Tolstoï, faite MM. Henri Bataille et Audigier, en cinq tableaux et un prologue.

AUX VARIETES.

La Revue se transforme, malgré son succès car les auteurs, d'accord avec la direction, ont presque totalement transformé l'acte des théâtres en mettant en scène les ouvrages parus depuis le 1^{er} janvier.

AU THEATRE CLUNY

Après *Le Chapeau de paille d'Italie* et *Les Charbonniers*, dont le succès semble grandir tous les soirs, le théâtre Cluny jouera *Les Maris joyeux*, vaudeville en trois actes, de MM. Antony Mars et Albert Barré.

AUX BOUFFES-PARISIENS

La pièce nouvelle *Claudius à Paris*, n'a pas produit, à la première représentation, l'effet espéré malgré la très intéressante création de Mlle Polaire devenue comédienne, fournissant ainsi la preuve que la chanson conduit à tout.

AU NOUVEAU-CIRQUE

Toujours attrayant le programme du Nouveau-Cirque, qui sait retenir son élégante clientèle par le choix judicieux de numéros. A citer spécialement les décors originaux de la fantaisie burlesque et nautique *Le Petit Poucet* ; Salmo, l'homme-grenouille, cet extraordinaire disloqué ; Lina Pandez, la gracieuse danseuse de corde ; Reuz et ses intelligents fox-terriers ; Footit et Chocolat ; Laszewsky, un maître dressé de chevaux, etc. C'est plus qu'il n'en faut pour contenter les plus difficiles.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Picard, Edmond, 11, rue des Goulvents ; Veteau, Anne, 3, rue de la République ; Caillot, Jeanne, 69, rue de la République ; Génard, Germain, cour Sainte-Marie.

MARIAGES. — M. Mollet, à Nanterre et Mlle Thiarua, à Paris ; M. Lacroix et Mlle Thiarua, à Nanterre ; M. Dunand, à Boulogne-sur-Seine et Mlle Allion, à Nanterre ; M. Droniou, à Paris et Mlle Pécheur, à Nanterre.

DECES. — Enfant Kaeppler, 1 mois, sente des Fontenelles ; enfant Chaigneau, 1 mois, 2, rue Sainte-Geneviève ; Mme Vve Barry, 70 ans, 60, rue Sadi-Carnot ; Mme Vve Jung, 80 ans, 66, route de Paris ; enfant Haas, 1 an, 34, boulevard de la Seine ; Mme Sabé, 73 ans, rue du Gymnase.

Etude de M^e BOURGOIN, Notaire à Nanterre (Seine)

Adjudication volontaire, même sur une seule enchère, à Nanterre en l'étude de M^e Bourgoin, notaire, le Dimanche 23 février 1902, à 1 heure du soir, de :

UNE MAISON

Sise à NANTERRE (Seine)
Rue Thomas-Lemaitre, N° 69

Composée de : Un rez-de-chaussée élevé sur sous-sol, comprenant : entrée, cuisine, salle à manger, et chambre à coucher ;

Gravier au-dessus couvert en tuiles ; Cave ; Jardin.

Le tout clos de murs et treillages, d'une contenance superficielle de 200 mètres, tient par devant la rue, par derrière et d'un côté M. Rotty, et d'autre côté M. Grand'homme.

Mise à Prix : 3.000 fr.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication, entrée en jouissance le 20 Avril prochain.

S'adresser : pour visiter, sur les lieux ; et pour tous renseignements et traiter, à M^e BOURGOIN, notaire, rédacteur du cahier des charges.

ECHOS

DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

Cercle de la Gaité

L'Assemblée générale de cette joyeuse société s'est réunie jeudi dernier. Pour fêter le 20^e anniversaire de sa fondation ; elle a décidé de faire un banquet qui aura lieu le samedi soir, 22 février, dans les salons de M. Langevin, rue Hervet.

M. Eliot a promis, avec le concours de M. et Mlle Voyot, d'organiser, à l'issue du banquet un concert d'amateurs qui sera, connaissant le charme de ces aimables membres de la Société, très réussi, nous pouvons l'annoncer.

Les personnes désireuses de se joindre à la Société sont priées de se faire inscrire, avant le 20 courant :

Chez MM. Passa, 16, rue de Maurepas ; Constant, 15, boulevard Magenta ; Voyot, 24, rue de Suresnes et Langevin, rue Hervet.

Nous souhaitons bien du plaisir à ces gais compagnons, amis de la franche gaîté.

Vagabond

Un individu, nommé Boufflet, âgé de 48 ans, journalier, a été trouvé par les gendarmes, lundi dernier, errant sans papier, ni domicile, sur l'avenue de Paris.

A une question posée par les gendarmes sur le but de sa promenade il répondit jovialement qu'il cherchait des escargots !

Il a été envoyé à Versailles, dont il paraît connaître le chemin pour l'avoir souvent fréquenté en compagnie des gendarmes du département.

Voyageur sans billet

M. M..., de Rueil, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir voyagé sans billet de Montrouge à Paris, il est vrai cependant qu'il a affirmé avoir réellement pris un billet, mais l'avoir perdu en cours de route.

Désespéré

Un ouvrier blanchisseur, Julien Lemarie, âgé de 42 ans, s'est jeté hier dans la Seine. Retiré immédiatement par des témoins de sa tentative désespérée, il a été transporté à l'hôpital de St-Germain, où il n'a pas tardé à succomber. On ignore les causes de ce suicide.

PUBLICATIONS. — Renaud, Victor-Toussaint, mécanicien, 24, rue de Nanterre et Foucard, Maria, couturière, 29, av. Brimont, Chatou ; Hase, Paul-Fernand, négociant, 26, boulevard des Italiens et Pappel, Henriette-Charlotte, sans prof, 23, av. du Bois de Boulogne, Paris.

NAISSANCES. — Laurent, Marguerite-Ernestine, 16, boulevard Magenta. Sauty, Emile, 121, av. de Paris. Lesueur, René-Jean-Charles, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lefèvre, Robert-Eugène-Henri, 8, rue du Château.

DECES. — Desorges, veuve Catul, sans prof., 93 ans, 14, place de l'Eglise. Marchand, veuve Marc, 76 ans, 36, rue de Suresnes. Viallette, Jean-Joseph, rentier, 74 ans, 16, rue d'Esling. Yot, Ch., rentier, 47 ans, au hameau de Buzenval.

RECETTE UTILE

LE LAIT PUR

Pour reconnaître si le lait est pur ou non, on prend une aiguille d'acier que l'on frotte bien pour n'y laisser aucune matière grasse. Cette aiguille, on la plonge dans le lait et on la relève verticalement. Si le lait est pur, il en reste une goutte à la pointe.

N'en reste-t-il pas du tout, il y a gros à parier que le lait a été « allongé » et dans des conditions frauduleuses.

LEÇONS

DE PIANO, SOLFÈGE & CHANT

Cours d'Instruments à Cordes
Violon, Alto, Violoncelle et Contrebasse

M. Léon SOYER

De l'Académie Nationale de Musique
Soliste des Concerts Lamoureux
Officier d'Académie

3, rue de Pongerville
NANTERRE

PETIT & GRAND ORCHESTRE
pour Cérémonies, Réceptions, Soirées
et Bals

UN MONSIEUR

offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

(Décret du 26 avril 1887)
Approbation de l'Académie de Médecine

EAU NATURELLE

VALS

SOURCES MIRELLE
Tignes, Briançon, Bassin d'Alpe
EAU DE TABLE
Par excellence

Souverains contre les affections de l'estomac, du foie et des reins.

La meilleure marchandise des eaux de Vals.

TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1^{re} CLASSE : 1889, 1890, 1891

LÉON RIZIER (seul concessionnaire)
14, rue Paul-Bert, 14 - PARIS

ATIS DÉPOSITÉ. — Les bouteilles et les bouchons sont stérilisés.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

TIRAGES DES LOTS 15 ET 20 FÉVRIER

Titres garantis PANAMA & LOTS et lots Congo
ON REÇOIT 20 NUMÉROS POUR CINQ FRANCS

Gros lots 500.000 fr. — lots 250.000, 150.000 et divers. Liste après tirages. — SÉCURITÉ ABSOLUE.
Ecrire de suite au Directeur du Journal Les Echos, 68, rue de Maubeuge, Paris.

AVIS IMPORTANT

La Grande Photographie Edouard ROZÉ

à PARIS, Boulevard des Italiens

vient d'établir une Succursale à NANTERRE, 15 bis, Avenue de Rueil

Pour faire apprécier son travail la Maison offre

UN PORTRAIT D'ESSAI pour 0 fr. 50

APERÇU DES PRIX
Les 12 portraits carte visite. 42 fr.
Les 6 portraits carte album 12 fr.

Ouvert tous les Dimanches
Jeuvis & Samedi

CELÉRITÉPERFECTION

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

EDMOND HUBY

Maison fondée en 1869

NANTERRE — 36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE

BILLETS DE DÉCÈS en une heure depuis 5 francs le cent Sur Papier Anglais FORMANT ENVELOPPE depuis 6 fr. le cent	BILLETS & CARTES de Mariage depuis 4 fr. le cent Cartes de Visite à la Minute depuis 1 fr. 25 CARTES de Menus, de Bals, de Naissances	CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES SPECIALITÉ D'AFFICHES ET DE Travaux pour la Publicité JOURNAUX, BROCHURES STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants Prospectus, Programmes, Circulaires	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES LIVRES A SOUCHES, MANDATS Quittances de Loyer CONGÈS, ENGAGEMENTS Ecritures pour Location Reliure & Brochure
--	--	--	--

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR ET EN COULEURS

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Avis Important. — Tout Client commandant des Imprimés commerciaux a droit, sur sa demande, à une insertion gratuite d'une réclame dans le *Journal de Nanterre*.

PERFECTIONCELÉRITÉ